

Quelques avancées pour les prisonniers palestiniens

30 mai 2017



La grève de la faim des détenus s'est achevée sur un accord avec Israël, qui prévoit notamment plus de visites.

Marwan Barghouti, l'inspirateur du mouvement, en sort renforcé.

Près de quarante jours de grève de la faim, les alertes des ONG et un peu de diplomatie ont permis aux prisonniers palestiniens d'obtenir des promesses d'amélioration de leur quotidien derrière les barreaux. Ces engagements figurent dans un accord signé par leurs représentants et les autorités pénitentiaires israéliennes, le 27 mai, qui a du même coup mis fin à un mouvement de jeûne inscrit comme l'un des plus

longs, mais aussi des plus suivis, dans les annales des nombreuses grèves de la faim des détenus palestiniens.

Plus d'un millier d'entre eux avaient répondu à l'appel de Marwan Barghouti, grand rival du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, au sein de son parti, le Fatah. Condamné à cinq peines de prison à vie pour des attentats meurtriers durant la seconde Intifada (2000 à 2005), il avait exhorté, le 17 avril, les quelque 6 500 détenus palestiniens en Israël – pour la plupart pour des raisons de sécurité – à cesser de s'alimenter pour dénoncer les « abus » qu'ils subissent en prison, comme « la torture, des traitements inhumains et dégradants et de la négligence médicale ».

« Une victoire, mais pour combien de temps ? »

Les représentants des grévistes de la faim – dont le nombre est descendu à 800 au cours du mouvement – sont finalement parvenus à un accord qui répond à l'une de leurs principales exigences : l'augmentation du nombre de visites autorisées, passant de une à deux par mois. Ils pourront aussi recevoir des vêtements et prendre une photo avec leurs parents ou leur épouse, à raison d'une fois par an. Leur transfert dans des prisons plus proches des lieux de résidence de leur famille est également prévu.

« Les prisonniers palestiniens considèrent que 80 % de leurs demandes ont été satisfaites », indique Claude Léostic, présidente de la plateforme des ONG françaises pour la Palestine. Reste que de tels accords ont déjà été conclus dans le passé à l'issue de grèves de la faim. « C'est une victoire, mais pour combien de temps ? poursuit Claude Léostic. Cet accord reprend un certain nombre d'acquis minés petit à petit par les autorités pénitentiaires israéliennes. »

L'avertissement du Comité international de la Croix Rouge, qui a prévenu dans un communiqué, le 25 mai, que le mouvement entrerait dans « une phase critique » sur le plan médical, a très certainement joué un rôle dans l'ouverture des négociations, Israël ayant cherché à éviter toute explosion. La diplomatie a également eu sa part. Deux jours après le passage du président américain, Donald Trump, à Jérusalem et Bethléem, le chef de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a demandé à l'émissaire américain Jason Greenblatt de conduire une médiation sur la question des prisonniers.

L'accord signé représente aussi une victoire pour Marwan Barghouti, qui a accru sa cote de popularité déjà forte. La grève de la faim ayant été suivie par toutes les mouvances politiques – Fatah, mais aussi partis de gauche et Hamas –, celui-ci peut se targuer d'avoir su créer l'unité palestinienne que Mahmoud Abbas ne parvient pas à susciter.

Marianne Meunier

Lire aussi : [La Croix](#)

- **Emplacement :** [Vous êtes ici : Accueil > Agir > Campagnes > Palestine, 100 ans de dépossession : la campagne 2017 > Les thématiques mensuelles et leurs outils > avril 2017 : Palestine la case prison >](#)
- **Adresse de cet article :**
<https://plateforme-palestine.org/Quelques-avancees-pour-les-prisonniers-palestiniens>